



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

## AVIS PUBLIC

### ROLE TRIENNAL 1<sup>ERE</sup> ANNEE

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de la Paroisse de St-Fabien pour les années 2019, 2020 et 2021.

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné,

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de **Saint-Fabien** devant être en vigueur durant les exercices financiers 2019, 2020 et 2021 a été respectivement déposé aux bureaux de la municipalité le 13 septembre 2018.

QUE toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, AVIS est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

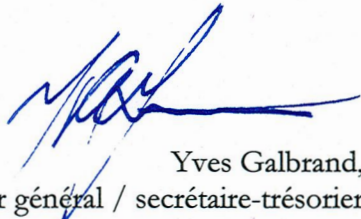
- être déposée avant le 1er mai 2019 ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**Ville de Rimouski**  
**Service des ressources financières**  
**a/s Jean-Pierre Morneau**  
**205, avenue de la Cathédrale, C.P. 710**  
**Rimouski (Québec) G5L 7C7**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau de la MRC de Rimouski-Neigette ou au bureau de la Ville de Rimouski;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 1-18 de la MRC de Rimouski-Neigette et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNE A St-Fabien, ce 26<sup>ième</sup> jour de septembre 2018.

  
Yves Galbrand,  
Directeur général / secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Yves Galbrand, secrétaire-trésorier de la municipalité de la Paroisse de St-Fabien, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 26<sup>e</sup> jour de septembre 2018 entre 16 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26<sup>e</sup> jour de septembre 2018.

  
Directeur général / secrétaire-trésorier